

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3966 - Jeudi 23 Septembre 2021 - Prix : 200 Fc

DROITS DE L'HOMME :

Les forces de l'ordre sensibilisées contre les tortures



Promotion spéciale étudiants sur **EWA/Air Austral de Moroni-Paris via Dzaoudzi**
les jeudi et dimanche à partir de 300 250 kmf l'aller-simple.

Nos bureaux sont ouverts de 8 H à 12H.

Pour tous renseignements veuillez nous contacter au : **Contact : + 269 773 87 41**

email : **resa@australairkm.com**

Route de l'Alliance Franco-Comorienne

SOCIÉTÉ

Le procureur entend faire respecter la loi dans les litiges fonciers

Le procureur de la République de Moroni, Mohamed Djounaid fait des affaires foncières une question prioritaire au tribunal. Il fait donc appel au bon sens de la population qui doit selon lui faire confiance à la justice pour éviter les règlements de compte extrajudiciaires.

Les conflits fonciers préoccupent les autorités judiciaires du pays tout comme les élus locaux à travers les villes et villages. Lors d'un échange avec la presse en début du mois, le procureur de la république s'est dit ferme sur cette question. En effet, ces litiges sont devenus monnaie courante dans le pays et engendrent des conflits inter-villageois. L'histoire récente montre encore une fois l'ignorance de certains et les limites du système de régulation sociale qui impacte les réformes sociales. En juillet dernier, un homme a perdu la vie dans un litige foncier opposant certains jeunes de Vouvouni et Ndrouani en Grande-Comore. Le



nouveau patron du parquet de la République de Moroni se veut résilient sur la question.

Selon lui, en matière juridique, l'on identifie deux sortes de domaines : public et privé. Jusque-là, aucun passage de la loi foncière ne stipule un domaine appartenant à une localité.

« J'attire donc l'attention quand il y a une localité qui réclame la propriété d'une partie du domaine relevant de la propriété de l'Etat, qu'elle entame les procédures nécessaires pour devenir propriétaire », souligne-t-il, appelant toute personne prétendant être propriétaire d'une parcelle donnée et étant en litige avec d'autres prétendant au même terrain, de saisir les juridictions compétentes pour obtenir gain de cause afin d'éviter un conflit.

Une tâche difficile, vu que ces problèmes surviennent à tout moment, des villageois, des familles et même l'Etat se trouvent au centre de ces conflits. Pire, la voix des autorités locales sont des fois en sourdine sur la question. Et quant à l'appareil judiciaire du pays censé régler ces problèmes, il est paralysé soit par un complexe, soit par l'insuffisance des moyens et contribue d'une manière ou d'une autre à ces malheureux incidents. Mais Mohamed Djounaid promet de mettre tout en œuvre afin d'accompagner les décisions judiciaires. « Je vous assure qu'une fois qu'on

aura une décision de justice rendue et qu'il y a des révoltés qui essayent de perturber la jouissance du droit de la personne déclarée propriétaire, le parquet de Moroni, va accompagner le propriétaire légitime pour l'exécution de la décision rendue », précise-t-il tout en rassurant que « la justice est là pour vous protéger ».

C'était l'occasion pour le procureur d'interpeller les propriétaires des engins de terrassement de terrain de ne pas prendre part aux litiges. « J'attire également mon attention aux propriétaires d'engins de ne pas prendre part aux litiges de terrain. À chaque fois que vous remarquerez des incidents sur les terrains où vous travaillez, marquez une pause afin de vous assurer que tout est dans l'ordre pour éviter de vous impliquer dans une affaire judiciaire », conclut-il.

Andjouza Abouheir

COLLECTIVITÉS LOCALES

La CEDAC achève sa mission pour la gouvernance locale

Chose promise chose due. Dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance locale des communes en Union des Comores, l'association comorienne pour l'enfance et le développement communautaire (CEDAC) avait prévu doter des équipements informatiques et bureautiques à la MOSC (maison des organisations de la société civile) et à l'association des maires. Avant la clôture du dit projet prévu en ce mois de septembre, la CEDAC a remis ce matériel aux destinataires. Et deux documents si importants leurs ont été remis.

Ce mardi, la CEDAC a octroyé des équipements informatiques et bureautiques à la MOSC ainsi qu'à l'association des maires de l'île.

C'est à la Salle multifonctionnelle de Fomboni que la cérémonie de remise s'est tenue. Il s'agit du matériel composé de 27chaises, 3 ordinateurs portable, 4 tables ainsi

que 2 armoires.

Ainsi les 2 tables reviennent à la MOSC et les deux autres à l'association des maires. Cette dernière a également reçu les 2 ordinateurs et treize chaises sur 27 et chaque groupe une armoire. C'est dans ce sens que les maires ont remerciés ce geste.

« Nous remercions l'ambassade des États-Unis pour ce geste louable. Toutefois nous rencontrons d'énormes difficultés pour se rapprocher de la population car nos mairies ne possèdent pas des moyens de déplacement, même une moto on en a pas. Nous aurions donc souhaité de l'aide dans ce sens à travers la CEDAC si possible » précise Abdourazak Boinaheir, maire de la commune de Djando.

Ce programme entre dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance locale des communes. Il est porté par l'association CEDAC sous financement de l'ambassade des États-Unis d'Amérique à hauteur de 100 000 \$, soit

41millions de francs comorien.

Cette cérémonie vient de compléter tout une série d'activités notamment des formations qui ont été dispensées aux maires ainsi qu'à leurs secrétaires généraux, mais aussi une formation pour les organisateurs de la société civile. « nous avons aussi former des guides pour la gestion communale et des guides pour la gestion associative dans l'île de Mohéli » rappelle Mohamed Ibrahim Abdallah, coordinateur du projet. « Tout cela c'est pour aider les communes à travailler d'une manière harmonieuse et d'ailleurs c'est l'un des objectifs de ce projet, mise en place d'un cadre de concertation ». Selon Mohamed Ibrahim un document qui constituera la base de cette cadre de concertation sera proposé pour signature entre le gouvernorat et les communes et un autre entre les communes et les associations communautaires de l'île.

Au cours de la cérémonie Hassani Saidou, le président de la



CEDAC a remis à Hachim Ramiara secrétaire général du gouvernorat, un guide de l' élu parlant de la décentralisation sur les communes aux Comores et leurs fonctionnements. et un autre guide sur le fonctionnement des associations dans le pays. Lesquels documents ont été finalement remis aux destinataires

qui sont les communes et les associations.

À savoir que ce projet a débuté en octobre 2020 et prend fin en ce mois de septembre 2021. les 54 communes qui composent le pays ont également bénéficié de ce projet.

Riwad

FÊTE NATIONALE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

La 91e journée nationale célébrée ce jeudi 23 septembre à Moroni

La Fête nationale du Royaume d'Arabie saoudite est célébrée en Arabie saoudite chaque 23 septembre pour commémorer la création du Royaume d'Arabie saoudite par le roi Abdulaziz en 1932. Et cette fête sera célébrée ce jeudi à Moroni comme dans les autres pays du monde.

Le 23 septembre 2021, le Royaume d'Arabie saoudite célèbre sa 91e fête nationale sous le slogan "C'est notre maison", qui marque l'anniversaire de l'annonce historique par le roi Abdulaziz bin Abdulrahman Al Saud de l'unification du pays. Selon le gouvernement saoudien, la fête

est une occasion de découvrir le patrimoine, les coutumes et les traditions de l'Arabie saoudite. Elle a aussi pour but de présenter l'histoire

de la dynastie saoudienne, de faire apprécier la beauté du pays et de promouvoir la fierté pour sa riche histoire. C'est enfin l'occasion de

découvrir l'œuvre du roi Abdulaziz, comment il a créé le Royaume d'Arabie saoudite et ce qu'il a fait pour unifier son pays.

Aux Comores, l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite va aussi célébrer cet événement comme les autres pays du monde. C'est l'occasion de montrer les liens fraternels qui unissent les deux pays depuis l'indépendance à nos jours. Le royaume intervient dans plusieurs secteurs dans le pays allant de la santé, l'éducation, les infrastructures et autres.

Parmi ses réalisations phares, on peut citer la construction de la faculté Imam Chafiou en 2002 qui était la base de l'Université des Comores créé en 2003 par le président actuel

Azali Assoumani. On peut citer aussi la construction de trois hôpitaux dans les 3 îles à Tsembehou (Anjouan), Nioumachioi (Mohéli) et Koimbani (Ngazidja). Lors de cette pandémie de Coronavirus, le Royaume d'Arabie Saoudite a apporté une aide financière et matérielle à l'Union des Comores pour y faire face. On ne peut pas oublier les projets routiers. Les routes Hahaya-Mitsamiouli, Dindri-Lingoni, Mutsamudu-Sima sont tous financés par le fonds saoudien pour le développement.

Ibnou M. Abdou



Route Drindri-Lingoni financée par le Fond Saoudien pour le Développement.

DROITS DE L'HOMME :

La CNDHL sensibilise les forces de l'ordre contre les tortures

La Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés a organisé un atelier de formation pour conscientiser et sensibiliser les forces de l'ordre sur les normes des droits humains devant aboutir à l'éradication des tortures.

La Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) en collaboration avec le ministère de la justice, a organisé un atelier de formation sur les normes des droits humains et la lutte contre la torture

au profit des forces de sécurité, pendant une durée de deux jours, les 22 et 23 septembre. Cette formation a pour but à travers les expériences et compétences de mettre en œuvre un point commun avec la CNDHL sur les normes des droits de l'homme et la lutte contre la torture. Dans son intervention, la présidente de la CNDHL Sittou Raghadat Mohamed a expliqué que les droits de l'Homme constituent la colonne vertébrale d'un pays. Raison pour laquelle le volet formation et sensibilisation occupe une grande place dans ce programme.

« Nous sommes convaincus qu'il reste l'arme la plus efficace pour prévenir les formes de violation des droits de l'homme. Bien entendu le respect des droits de l'homme ne doit être ni synonyme d'affrontement ni anarchie. Il s'agit de sensibiliser, de persuader et surtout de faire comprendre que droits sans devoirs devient un concept vidé de son sens », lance-t-elle dans cette énième formation. La CNDHL se dit consciente du travail « difficile », « dangereux » accompli par les forces de l'ordre et surtout des efforts réalisés par le maintien de

l'ordre à chaque fois que cela s'impose.

De son côté le ministre de la justice Djae Ahamada Chanfi a montré que le climat que traverse le pays actuellement nécessite inlassablement l'intervention de ladite Commission dans le cadre de ses missions. « Pour mener à bien cette tâche, il est important de vous concerter et assoir les bases juridiques et de courtoisie, tremplin de votre succès. Nous espérons donc que tout soit mis en œuvre pour que cet objectif sur les normes des droits humains ainsi que la lutte

contre la torture soit atteint dans les conditions acceptables par tous », précise-t-il.

Pour rappel, au mois de juillet dernier la gendarmerie avait ordonné une enquête de commandement pour éclaircir l'affaire Zaidou, ce jeune de Nioumadzaha Bambao qui a affirmé avoir subi des sévices corporels, humiliation et brimades par des gendarmes à l'escadron de gendarmerie de Mde. Une initiative largement saluée par l'opinion publique.

Andjouza Abouheir

E-NUMÉRIQUE :

Hikam lance la plateforme « construction Comores »

Pour rendre accessibles les matériels de construction et faciliter la population, la société Hikam mise sur l'e-commerce. Et pour s'y faire, elle a mis en avant la plateforme « construction Comores » pour la vente en ligne de matériels. Ce site va permettre à la population d'effectuer des commandes bien définies avec un simple clic.

Finis les prospections sur le terrain, place à la numérisation. Dans un échange avec les médias sur place hier mercredi 22 septembre, le patron de Hikam, Abdoulkader Maoulida a lancé officiellement la plateforme « constructions Comores », pour la vente en ligne de matériels de construction avec les fournisseurs nationaux déjà disponibles. Ce site va permettre à la

population d'effectuer des commandes bien définies avec un simple clic. « Nous avons réfléchi la manière la plus simple afin de faciliter les Comoriens sur place, et tout ça grâce à internet. Ce site va permettre de procéder à des commandes à distance, avec la possibilité de choisir les fournisseurs et les produits de votre besoin avec les prix de chaque fournisseur », explique le développeur Abdoulkader Maoulida.

Créé par Hikam société multiple, le site sera géré par la filiale Arc Concept qui s'occupe de tout ce qui est projet de construction. Et dans un premier temps, l'entreprise facilitatrice collabore avec 8 fournisseurs sur place comme Magasin Mourad, HAKINTANK entre autres. Conscient des difficultés qui entourent ce domaine, l'entreprise se veut confiante. « Nous savons que le



domaine choisi demande une assurance, de la confiance. C'est pour cela que nous avons la possibilité d'un remboursement de la totalité de l'argent versé en cas de défaut de

commande. Il est à noter que notre site est comme un centre commercial. Nous sommes tout simplement des facilitateurs ».

L'idée est de pousser un grand

monde à la numérisation. « Nous avons même discuté avec des banques sur place, pour le monde du banking mobile. Ceux qui se trouvent à l'extérieur peuvent régulariser leurs factures soit avec SFR et Tigo. Tous ce que nous voulons, c'est de donner des atouts à nos mobile bank sur place. Et pour accéder à notre site, l'intéressé peut surfer tranquillement de chez lui en t a p a n t www.constructioncomores.com ». Pour rappel, Hikam Société multiple est une société qui œuvre dans le domaine des TIC, particulièrement dans les secteurs de la maintenance, de la vente, de l'expertise et du développement informatique.

Andjouza Abouheir

MISSION D'OPHTALMOLOGISTES À MOHÉLI

Plus de 150 patients consultés en une journée

La mission des médecins ophtalmologues européens conduite par Dr Chanfi Mohamed à Mohéli est de retour à Moroni ce mardi après deux jours de travail intense. Les consultations des personnes présentant des troubles de vision, selon les responsables, se sont bien déroulées. Et les patients sont satisfaits.

Le CHRI de Fomboni a accueilli du dimanche 19 au lundi 20 septembre, plusieurs personnes, âge et sexe confondus, ayant tous un point commun, des problèmes de vision. Sur 100 personnes consultées, la moitié souffrait de la cataracte et du glaucome. Ces patients ont tous été opérés. Rien que dans la journée du dimanche plus de 150 personnes ont été observées. Et la moitié d'entre eux sont personnes âgées plus de 60 ans, hommes et femmes.

Après avoir passé au contrôle complet, certains patients n'ont pas

tardé à se faire opérer. « Dieu merci l'opération s'est bien passée. Je n'ai même pas senti une douleur » confirme sous un sourire, Ahmed Abdou, un vieux de 87 ans dont l'œil droit a été opéré. Monsieur Chanfi Matoir, le célèbre vieux Bacha, notable de Fomboni, se dit

également satisfait à sa sortie de la Salle d'opération. « Tout est bien passé, même si je suis très âgé, mais j'espère retrouver la vue normalement suite à cette opération » a-t-il souhaité.

Ces médecins ont travaillé de 8h du matin jusqu'à 16h. Leur but c'est



de consulter au maximum des patients vu qu'ils n'ont que 2 jours de mission à Mohéli. « Notre objectif c'est d'avoir des bons résultats. Nous préférons opérer peu de patients avec réussite plutôt que d'opérer plus de personnes et laisser des difficultés après notre départ » confie Dr Chanfi. Et lui de préciser « ceux qui n'ont pas la cataracte on leur prescrit des médicaments si nécessaire, d'autres on leur donne des lunettes en fonction de leur vision. Et au cas où un patient devrait avoir des verres correcteurs et qu'on n'en a pas, on leur prescrit une ordonnance » a-t-il indiqué.

Il convient de souligner que ce n'est pas la première fois que Dr Chanfi accompagne une équipe d'ophtalmologues dans l'île de Djumbé Fatma. L'année dernière, il était venu avec une mission médicale arabe pour les mêmes objectifs. « C'est un programme national déjà planifié par le ministère de la santé avec ses partenariats, donc chaque 6

mois des missions de contrôle d'ophtalmologues sillonneront les îles à la recherche des personnes souffrant d'anomalies de la vue » dit-il.

Profitant de cette gratuité, les personnes désirant se faire consulter affluent devant la salle de contrôle au service de médecine du CHRI. La plupart d'entre eux ne figurent même pas sur la liste préétablie. Angoissés de cette visite éclair, ils n'ont d'autre choix que de confier leurs yeux à ces médecins pour les opérer « ce n'est pas rassurant de se faire opérer par des médecins de passage car l'œil est un organe très sensible, s'il y a des complications après, ils ne seront pas là pour nous assister. Toutefois on n'a pas le choix, car si on avait les moyens on serait parti à l'étranger pour se faire soigner », regrettent quelques patients aux revenus modestes.

Riwad

FESTIVAL 'SLAMER, UN PIED SUR LA LUNE'

Des mots et du Slam au CCAC pour l'environnement

Il ne s'agit pas que du slam. Il ne s'agit pas que des mots ni de la poésie. Il s'agit d'un combat universel pour la protection de l'environnement. Amee seule artiste qui s'est produite sur la scène du CCAC-Mavuna a donné le bon exemple à travers ses mots pour une planète meilleure. Un message bien raconté par le président des lieux dans son discours d'ouverture.

Malgré le retard pour cause d'une pluie menaçante, la cérémonie d'ouverture du festival « Slamer, un pied sur la Lune » du collectif Sakara a bien eu lieu dans la soirée du Mardi 21 septembre au Centre de création Artistique de Moroni (CCAC-Mavuna) sis à Djomani, quartier situé à l'entrée sud de la Capitale, Moroni. Du slam à faire vibrer les

tympan, de la poésie riche en sens et en émotion livrée par la jeune slameuse ivoirienne AMEE, invitée de marque de cette troisième édition du festival. Si bien que le parrain de la musique comorienne, Maalesh, s'est produit sur la scène de la grande cour du CCAC-Mavuna, les mots doux de l'ivoirienne qui « aime faire ami-ami avec les mots » n'ont pas manqué d'émouvoir plus d'un parmi les spectateurs présents à cet évènement.

La sublime Aminata Bamba alias AMEE, elle, s'est appuyée du sens fort et de l'engagement de ses mots pour conscientiser sur la préservation et la protection de l'environnement. En plus d'avoir chanté l'amour, celle-ci n'en a pas omis de rappeler le pouvoir de la femme et dénoncer les maltraitements à leur rencontre. Son slam a su donc accompagner le souhait de

Soumette Ahmed, celui du succès dans les interventions artistiques et des belles rencontres pour que « la lune continue à briller en chacun de nous et partout où nous serons ».

Président du CCAC-Mavuna, le comédien Soumette Ahmed a, en plus de souhaiter la bienvenue à tous ceux qui étaient présents à la cérémonie, pleuré le manque d'accompagnement du monde de la culture par les autorités notamment avec des subventions. « Aucune subvention et aucun salaire ni indemnité. Nous résistons pour exister, pour créer, pour transmettre, pour former et pour rêver d'un avenir meilleur, pour qu'un jour dans ce pays l'art, la culture et la littérature puissent trouver leur place et que les artistes comoriens soient respectés au même rang que tous les autres corps de métiers », devait-il rappeler pour la énième fois.



Pour celui dont la culture est perçue comme « le moyen le plus efficace pour mieux informer et apprendre aux enfants d'une façon ludique et créative », avec l'engagement pris par les organisateurs avec

un thématique sur l'environnement, il appelle à une grande mobilisation pour la protection de la planète et selon lui, « sans culture, pas d'avenir ».

A.O Yazid

LITTÉRATURE

«La loi des mées», l'histoire d'une relation contre nature

De son vrai nom Safyna Djoumoi, elle est une jeune comorienne étudiante en ingénierie et architecture à l'université de Strasbourg en France et qui a publié en janvier dernier, une œuvre humoristique intitulée « La loi des mées » sous le pseudonyme de Ana F. Rose. Depuis ses études secondaires, Ana F. Rose s'est révélée écrivaine à travers deux livres inédits, mais qui sont probablement ses prochains projets après le succès de « La loi des mées » dans les sites des œuvres électroniques.

A 22 ans, elle montre déjà une verve extraordinaire à travers sa première production littéraire « La loi des mées ». Ana F. Safyna est une jeune comorienne native de Vouvouni qui poursuit des études d'architecture à l'université de Strasbourg en France. Mais ces genres d'études relatives à la filière scientifique n'altèrent guère sa passion envers l'écriture littéraire. Avant de publier « La loi des mées » aux éditions auto, la jeune écrivaine avait déjà deux œuvres inédites. Des productions qui peuvent être

ses projets d'avenir car elle rêve de faire une carrière sur la publication d'œuvres littéraires.

Ainsi son œuvre est un livre humoristique qui raconte en fait l'histoire d'une relation contre nature qui semblait être parfaite au début. À travers une description parfaite du livre ou pour le dire un résumé on retrouve cet extrait qui montre que « les fées existent, quoique certains terrestres l'aient oublié. L'histoire est celle de deux héritiers qui, pour servir les intérêts de leurs familles respectives ainsi

que les leurs, se voient fiancés. Le premier est une fée d'engance divine, l'autre un humain ordinaire, orphelin de mère. Convenus de partager leurs noms au présent, ils se découvriront un passé commun qui s'avérera lourd de conséquences pour leur avenir ».

C'est ce passage très émouvant qui suscite l'envie de lire l'ouvrage. A travers une lecture cursive du livre, on comprend que l'histoire reflète une réalité, bien que l'auteur se soit servi d'une fée et d'un humain pour parler d'une relation

devant servir tout d'abord les biens de leurs parents. L'accent est mis sur les mariages fondés sur l'attachement matériel et ses conséquences. Bien que ce livre contienne 241 pages, le message s'avère trop implicite. Il ne cesse de surprendre toute lecture animée par la curiosité de découvrir la fin mystérieuse de la relation entre la fée et l'homme ordinaire. L'écrivaine se prépare déjà à ses prochaines éditions dans les temps à venir.

Kamal Gamal

MUSIQUE

Kara Live, un nouveau concept pour le patrimoine musical comorien

Karalive est un groupe d'orchestre local qui fait du karaoké en live à travers des émissions de télé afin de revaloriser la chanson comorienne de tous les temps. Dans chaque émission organisée, se voit inviter un artiste local et très célèbre en guise de représentation fidèle de la musique comorienne de Ndzouani, Mwali ou Ngazidja. Cette initiative veut surtout sauvegarder et défendre le patrimoine musical dans un pays où la musique des anciens fait de plus en plus de place à la musique des modernes.



C'est tout est nouvel art introduit dans la musique du pays. Car on fait du karaoké dans les bars et restaurants mais en mode playback. Le concept Karalive signifie faire du karaoké mais en live. Il s'agit d'un tout nouveau style artistique conceptualisé par l'artiste comorien Lee Nossent qui a fini par

monter un groupe d'orchestre de 5 musiciens locaux portant le nom de "Karalive". Leur but est d'apporter plus d'expérimentation à la musique de tous les temps. L'orchestre a déjà réalisé plusieurs éditions dont la transmission est assurée par la télévision nationale ORTC qui travaille en partenariat avec le groupe pour des objectifs

communs. Pour les émissions déjà réalisées, le concepteur du projet s'est dit bluffé par les critiques et les commentaires des téléspectateurs. Car, en fait la musique n'est pas jouée par des simples amateurs mais par des professionnels qui plongent le public et les téléspectateurs dans une ambiance philharmonique inouïe. Des guitares stri-

des et des effets synthétiques sur la voix charismatiques de la célèbre chanteuse Malha redonnent goût et offre plus d'audition à la vieille chanson des anciens dont même la plupart de la population ne se souvient que trop peu de leurs auteurs et compositeurs.

C'est dans ce sens que Lee Nossent explique que son projet veut surtout « sauvegarder et défendre le patrimoine musical comorien. Mais également montrer que la musique ancienne avait beaucoup plus de sens et un message clair à prendre en considération ». Dans chaque émission, le groupe invite un ancien artiste très connu dans le pays pour toujours faire le point sur la musique ancienne et contemporaine. Le groupe Karalive est composé des musiciens qui bouleversent le processus habituel de production.

Faire du Karaoké en live pour chanter la chanson comorienne est surtout pour le groupe une manifestation dédiée à la musique

contemporaine afin de faire bouger les lignes en introduisant plus d'expériences sensorielles que des véritables concerts. Car y'a pas de rêve interdit. Plus loin, le projet peut rassembler beaucoup d'artistes locaux dont des guitaristes, batteurs, chanteurs et chanteuses pour former un grand groupe pour jouer ensemble des reprises de tubes nationaux ou internationaux afin de propulser au niveau mondial le talent des artistes comoriens.

Sur ce, il faut rappeler que l'orchestre Karalive travaille en partenariat avec le commissariat des expositions et des foires pour l'exposition universelle à Dubaï. Et peut-être que le groupe Karalive aura l'occasion de valoriser la culture comorienne dont la musique lors de l'exposition à Dubaï. En attendant, le groupe poursuit ses répétitions pour des prochaines éditions musicales au niveau national.

Kamal Gamal

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

Le calendrier des compétitions des Comores saison 2021-2022

Un mois après la fin la saison 2020-2021, le calendrier de la nouvelle saison est connu. La date d'ouverture de la saison 2021-2022 vient d'être dévoilée. Le championnat des Comores démarre le mardi 16 novembre prochain.

À peine achevées, les compétitions de football vont bientôt reprendre aux Comores. On connaît désormais le calendrier de la nouvelle saison. Toutes les rencontres se dérouleront de mi-novembre 2021 à fin juin 2022. Compétition phare, le championnat sera de retour le 16 novembre avec les phases régionales.

La période des mutations normales de Kusi et d'enregistrement des joueurs est ouverte à partir du 18 septembre et prendra fin le 4 novembre. Les clubs auront cependant jusqu'au 2 octobre pour finaliser leurs transferts. La phase aller prévue pour une durée de 50 jours prendra fin le 5 janvier 2022. Quant à la phase retour, elle ne reprendra pas qu'un mois plus tard, le 6 février. Après le mercato de Kashkazi. Elle prendra fin le 26 mars 2022.

Il n'y a pas de détails cependant



concernant les phases régionales de la Coupe des Comores. Ce qui est certain, les phases nationales n'interviendront qu'après la trêve du mois de ramadan. La Phase nationale de D1 du 28 mai au 11 juin 2022 et celle de la Coupe des Comores du 12 au 22 juin 2022.

Liste des équipes engagées en

D1 Comores :

Mwali : Arsenal Mlabanda, Belle Lumière, Étoile du centre, FC Chihouzi, FCN Espoir, Nouvel Espoir, Fomboni FC et Ouragan Club.

Ndzuanu : AS Daoueni, AS Komorozine, Chirazienne, Étoile d'Or, Gombessa Sport, FC Atlético

Mutsamudu, JS Bazimini, Ngazi Sport, Steal Nouvel et Yakélé Sport.

Ngazidja : Alizé Fort, Aventure Club, Djabal FC, Élan Club, Étoile des Comores, FC Hantsindzi, FC Male, JACM, Ngaya Club, US Ntsaoueni, US Zilimadjou et Volcan Club.

Boina Houssamdine

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. N°2021-08-RCIP4-Obser

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE « Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une firme/organisation pour une mission de Mise en œuvre d'un observatoire pour suivre la qualité de service du secteur des technologies de l'information et de la Communication »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (D 3820 KM) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la « Mise en œuvre d'un observatoire pour suivre la qualité de service du secteur des technologies de l'information et de la Communication ».

1. Objectif de la mission

L'objectif général est d'améliorer et de renforcer la qualité du service des TICs en recueillant des données sur la base du feedback des consommateurs. L'étude devra également permettre d'identifier les attentes des consommateurs en termes de nouveaux services à développer, ainsi que les barrières et contraintes qui entravent l'adoption de l'Internet et des services numériques.

Plus spécifiquement, l'activité vise à :

- Déterminer le niveau de familiarité des consommateurs avec l'offre de services des TICs et les éléments qui faciliteront à l'avenir un meilleur déploiement de ces services
- Identifier les attentes des consommateurs en termes de déploiement et d'accès à de nouveaux services TICs tel que l'e-

gouvernement, les services financiers numériques, les plateformes numériques et autres applications.

- Comprendre pour quelles raisons les consommateurs utilisent ou n'utilisent pas les services télécoms et les services numériques
- Sur la base de l'étude, suggérer des actions visant à promouvoir la qualité et le développement de nouveaux services par les opérateurs télécom et les fournisseurs de services numériques ;

2. Profil du consultant

Le Consultant doit être une organisation autonome enregistrée aux Comores et dont les membres de l'équipe concernée par cette activité auront les qualifications suivantes :

- Un(e)expert(e)télécom de niveau BAC+4, ayant une expérience d'au moins 10 ans
- Un(e) expert(e) statisticien(ne) de niveau BAC+4, ayant une expérience d'au moins 8 ans
- Un(e)expert(e)marketing, ayant une expérience d'au moins 5 ans

Le Consultant pourra également suggérer dans sa méthodologie les profils des enquêteurs qu'il souhaite mobiliser pour réaliser l'enquête. Il doit fournir des renseignements sur leur expérience et leurs qualifications dans le domaine.

.Les critères d'éligibilité, la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de **Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016, révisée en 207 et 2018). La méthode de sélection est la « méthode de Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) ».

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

Les consultants intéressés peuvent demander et obtenir les Termes des Références et des informations en nous contactant à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **06 Octobre 2021 à 14 h 00 (heure locale)** en Union des Comores.

Adressé à l'adresse : Mmela Coordinatrice du projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt Réf. N°2021-08-RCIP4-Obser-Intituler Le libellé », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 15 septembre 2021



Embassy of India
Antananarivo



PROGRAMME DE COOPERATION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE INDIEN

Le Programme de Coopération Technique et Economique Indien (ITEC) a été créé le 15 septembre 1964 par le Gouvernement Indien à titre de programme d'assistance bilatérale. Ce programme est entièrement financé par le Gouvernement Indien et s'est amélioré au fil du temps. Dans le cadre de l'ITEC, 161 pays du monde sont invités en Inde pour partager l'expérience indienne, en matière de développement, acquise au cours des sept décennies d'existence de l'Inde en tant que nation libre.

Le Programme ITEC comprend les volets suivants :

- Formation civile et militaire en Inde des candidats des pays partenaires de l'ITEC ;
- Déploiement d'experts indiens à l'étranger;
- Voyages d'étude

La formation ou le renforcement des capacités est l'une des principales activités de l'ITEC. Les professionnels et les personnes des pays en voie de développement se voient proposer des cours de formation uniques, tant dans le domaine civil que dans celui de la défense, dans différents centres d'excellence en Inde, qui leur permettent non seulement d'acquérir des compétences professionnelles, mais aussi de se préparer à un monde de plus en plus globalisé.

- Les disciplines proposées dans le cadre de l'ITEC comprennent l'informatique, le développement rural, les pratiques parlementaires, l'esprit d'entreprise, le génie maritime et aéronautique, etc.
- Les principales institutions proposant des cours ITEC sont l'IIT Delhi, l'IIT Roorkee, l'Indian Institute of Foreign Trade, l'Indian Institute of Public Administration, etc.

Le programme ITEC reflète la compétence de l'Inde en tant que fournisseur de savoir-faire et d'expertise techniques ainsi que d'opportunités de formation, de services de conseil et d'études de faisabilité.

En 2021, ITEC a mené avec succès **55 programmes e-ITEC** avec **1820 participants** de 69 pays.



- **94 professionnels Comoriens** ont été formés dans diverses institutions en Inde dans le cadre du programme ITEC depuis 2011.
- Des cours en ligne pour les professionnels sont proposés dans le cadre du programme e-ITEC.

Qui peut postuler?

- Agents du Gouvernement, des secteurs public et privé, des universités, des Chambres de Commerce et d'Industrie, etc.
- Les candidats doivent posséder une expérience professionnelle adéquate

Critères d'admissibilité pour l'admission aux cours

- Qualifications académiques telles que définies par l'Institut pour le cours concerné.
- Connaissance pratique de l'anglais pour suivre le cours
- Âge compris entre 25 et 45 ans.
- Être médicalement apte à suivre la formation.

Comment postuler?

- De septembre 2021 à Mars 2022, **48 cours e-ITEC** seront conduit. Veuillez consulter les détails dans le site : <https://itecgoi.in/e-itec>
- Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Ambassade de l'Inde à Antananarivo ou envoyer un courrier à l'adresse suivante: itec.aanarivo@mea.gov.in

